

Texte APE

Nous tenons à remercier à nouveau l'équipe de direction pour le temps accordé et la qualité des explications concernant l'explication du budget de l'établissement.

Nous nous devons cependant de rappeler que les frais de scolarité du lycée sont élevés, et nous sommes parmi les écoles les plus chères de la zone euro. La situation des familles sur le plan financier se dégrade. Les contrats ne sont plus les mêmes. L'image d'Épinal de l'expatrié privilégié n'existe plus. Cette image qui consistait à considérer une prise en charge complète des frais de scolarité par l'entreprise avec de nombreux avantages notamment pour le logement.

La réalité de l'expatrié d'aujourd'hui c'est, un contrat local avec des prises en charge qui diminuent fortement : de nombreuses familles payent intégralement les frais de scolarité.

Par ailleurs, les critères d'attribution des bourses font que de nombreuses familles n'y ont pas le droit.

Les emplois à l'étranger ne sont pas un luxe, mais souvent un impératif. Les personnes sont amenées à s'expatrier non pas par choix mais pour pouvoir travailler.

Cependant, la question des frais d'écolage, dans une période où l'inflation est extrêmement conséquente, est essentielle. Quand les frais deviennent une part bien trop conséquente dans le budget familial, la famille peut alors décider de quitter les Pays-Bas : malheureusement, nous connaissons trop de familles qui actuellement se posent la question.

De plus, les possibilités d'un assouplissement du télé-travail et celle de faire du commuting, pourraient insister les familles à se domicilier en France. En faisant en sorte que les familles restent et viennent, par la maîtrise des frais de scolarité, c'est une manière de défendre notre établissement et sa pérennité.

L'équipe de l'APE reste bien entendu mobilisée pour chercher des solutions possibles, et aussi, faire le travail de compréhension et d'explication aux familles.